# CONDITIONS GENERALES DE VENTE



## **CLASSES**

Nous vous invitons à lire attentivement les conditions générales de vente ci-dessous.

Le village vacances appartient à toutes les personnes qui y séjournent. Elles se doivent de le respecter dans leurs actes et propos, afin de faire en sorte que tous puissent y goûter une saine atmosphère de bonne humeur et de repos.

#### Pour rendre définitive votre réservation, nous vous invitons à :

- Nous adresser votre contrat de réservation dûment complété,
- Nous verser à titre d'acompte la somme de 20% de votre séjour par chèque, virement, carte bancaire ou chèques vacances,
- Nous verser la somme de **46 €** au titre des droits d'inscription obligatoires correspondant aux frais de dossier de 31 € par séjour et de l'adhésion à l'association Cap Alpes Provence, gestionnaire de **Lou Riouclar**, fixée à 15 €.

L'adhésion à l'association Cap Alpes Provence est facturée par année civile, les frais de dossier sont exigibles à chaque séjour.

Le droit d'inscription est acquis à l'œuvre dans tous les cas, l'acompte sera défalqué du montant de votre facture.

#### Le solde de votre séjour devra être réglé à l'association comme suit, sauf disposition contraire du contrat :

- 20% à la signature du contrat,
- 40 % du séjour 30 jours avant votre arrivée,
- Le solde sur présentation de la facture en fin de séjour.

Conformément à la législation, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de GRITCHEN, courtier en assurances, d'un montant de 2.50 % de votre séjour (hors adhésion et frais de dossier). Si vous souhaitez la souscrire, vous devez cocher la case sur notre formulaire d'inscription.

Dans tous les cas de figure, votre liste de participants devra nous être communiquée, à minima, 30 jours avant le début de votre séjour.

Seuls les enfants présents lors du séjour seront facturés. La gratuité est accordée à 1 enseignant / Classe dans la mesure où l'effectif payant des élèves est > 24. Les cadres paient le même tarif que les enfants.

La gratuité chauffeur est, elle, automatique.

Afin de faciliter le financement de votre projet, nous pouvons, si vous le souhaitez, vous offrir pour l'une ou l'autre des manifestations que vous organiserez dans votre école ou collège, un lot d'un séjour d'une semaine pour 1 ou 2 personnes, en pension complète à **Lou Riouclar**.

Sur votre demande, une réunion d'information peut être organisée dans votre école, pour présenter **Lou Riouclar**, la région et le projet pédagogique retenu.

### Les chambres, le jour du départ, doivent être libérées pour 9h30.

La piscine est un espace non surveillé. Toute classe qui s'y baigne le fait sous sa responsabilité du chef d'établissement scolaire, Lou Riouclar se dégageant de toute responsabilité sur ce point.

L'espace Balnéo (spa, hammam, sauna) est un lieu exclusivement réservé aux adultes.

Les avant-programmes d'activités « types », fournis lors de l'établissement de votre contrat, sont susceptibles de modifications suivant la météo de votre séjour.

Les données à caractère personnel, recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Lou Riouclar dans le but de procéder à votre inscription et au paiement de votre séjour. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et vous avez la possibilité de les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à contact@louriouclar.com ou à l'adresse suivante (Lou Riouclar – 04340 Méolans-Revel). Ces données seront conservées trois ans à compter de notre dernier contact. Vos coordonnées bancaires ne sont pas stockées.